

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

**Vendredi
12 août
2022
(10)**

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 12 août 2022, au lieu et à l'heure habituels. Sont présents, Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Julie-Anne Cousineau
Lucie Vignola
Jacques Bourassa

Bertrand Taillefer
André Lafrenière

Est absente, la mairesse Madame Isabelle Parent

Sous la présidence de Son Honneur la mairesse-suppléante, madame Chantale Perreault.

La directrice générale, madame Chantal Soucy, est également présente.

Madame la Mairesse-suppléante procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

22-169

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-170

3. Adoption du procès-verbal du 08 Juillet 2022

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le procès-verbal de l'assemblée du 08 Juillet 2022 soit et est adopté dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4. Rapport de correspondance et autres rapports

5. Dépôt du rapport financier

22-171

6. Adoption des comptes à payer au montant de 124 463.53 \$

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que la liste des comptes à payer au montant de 124 463.53 \$ soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution;
- Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

15171	Studio Krystal Inc.	643.86\$
15172	Studio Krystal Inc.	2 575.44\$
15173	Desco 9rés0.22-181)	738.82\$
15174	Association Québécoise du loisir municipal	551.88\$
15175	Bell Canada	114.28\$*
15176	Compo Recycle	52 779.50\$*
15177	Fonds s'information sur le territoire	85.00\$*
15178	L'union -vie	4 924.63\$*
15179	Manoir de la Rivière Dufresne	2 816.25\$*
15180	MRC Matawinie	17 021.72\$*
15181	Purolator Inc.	5.57\$*
15182	Simpliciti	57.22\$*
15183	Société Canadienne des Postes	228.03\$*
15184	SPCA Lanaudière Basses Laurentides	571.00\$*
15185	Syndicat Canadien de la Fonction Publique	638.75\$*
15186	ANNULÉ	-----
15187	ANNULÉ	-----
15188	ANNULÉ	-----
15189	ANNULÉ	-----
15190	ANNULÉ	-----
15191	ANNULÉ	-----
15192	ANNULÉ	-----
15193	ANNULÉ	-----
15194	ANNULÉ	-----
15195	ANNULÉ	-----
15196	ANNULÉ	-----
15197	ANNULÉ	-----
15198	ANNULÉ	-----
15199	Abattage d'arbre Charbonneau	747.34\$
15200	Autos et camions Danny Lévesque	98.55\$
15201	ADD Énergie	862.31\$
15202	L'Ami du bûcheron	124.61\$
15203	Arbotech Lanaudière	7 231.93\$
15204	Articles promotionnels Daniel Dupuis	163.03\$
15205	Martine Bélanger	75.41\$
15206	Brandt Tractor	6 344.25\$
15207	Cardio Choc	1 338.25\$
15208	Centre jardin Excel	1 997.14\$
15209	CMP Mayer Inc.	1 831.55\$
15210	Claude Rondeau	520.43\$
15211	Desjardins Huissiers de Justice	138.20\$
15212	Eurofins Environex	144.87\$
15213	Excavation Pigeon	6 444.36\$
15214	La corporation des Fleurons du Québec	356.42\$
15215	Yvon Fontaine	13.53\$
15216	Fraisebec	224.00\$
15217	Gestion Normand Forget	996.65\$
15218	Giroux Chrysler Dodge Jeep	1 181.36\$
15219	Grandchamp Chapiteaux Inc.	149.47\$
15220	La Griffes SGB	2 012.06\$
15221	Victor Hamelin	6.76\$

15222	Husky Ltée	217.14\$
15223	Les industries Usifab Rawdon Inc.	44.63\$
15224	Services de mécanique J.B.A. Inc.	1 207.24\$
15225	Journal Altitude	718.63\$
15226	J.P Racette Inc.	206.08\$
15227	Kenworth Montréal	228.67\$
15228	Kersia Canada Ltée	28.13\$
15229	Laboratoires Choisy Ltée	435.30\$
15230	Lanaudière Diesel Inc.	2 127.03\$
15231	Le code Ducharme	112.88\$
15232	Librairie Martin Inc.	1 105.75\$
15233	Marché Public Chertsey	500.75\$
15234	Martech	1 371.65\$
15235	Messer Canada Inc.	22.85\$
15236	Monsieur Mousse	265.00\$
15237	MRC de la Matawinie	4 812.98\$
15238	Marquage traçage Québec	15 528.17\$
15239	Municipalité de Chertsey	3 738.79\$
15240	Municipalité de Saint-Côme	1 839.96\$
15241	Nord musique	2 173.03\$
15242	Omnivigil Solutions Inc.	354.58\$
15243	Ozéro Solutions	5 789.55\$
15244	Jimmy Paquin	18.83\$
15245	Patrick Morin	399.46\$
15246	Pétrole Pagé	3 340.47\$
15247	Produits sanitaires des Plaines Inc.	39.90\$
15248	Raymond & Sigouin Notaires	2 199.85\$
15249	Jonathan Ruffo	402.00\$
15250	Résopro Inc.	57.49\$
15251	Excavation Marcel Clark Inc.	390.51\$
15252	Seao-Constructo	34.50\$
15253	Sintra Inc.	35 340.63\$
15254	Chantal Soucy	862.30\$
15255	SPI Santé Sécurité Inc.	713.97\$
15256	Staples Professionnel Inc.	3 200.47\$
15257	UAP Inc. Traction Joliette	77.44\$
15258	Uline	377.57\$
15259	Entreprises Jean Valois & Fils Inc.	670.00\$
15260	Les Volailles d'Angèle	506.87\$
15261	Brandt Tractor (rés.22-180)	9 681.74\$
15262	Excavation Normand Majeau Inc.(rés.22-163)	478 180.77\$
15263	Fond.médicale des Laurentide(rés.22-182)	1 000.00\$
15264	Fortuna Groupe Conseil Inc.(rés.22-084)	11 076.88\$
15265	Mathieu Gallant (musique marchés 2022)	800.00\$
15266	Moisson Lanaudière (rés.22-175)	500.00\$
15267	Office municipal d'habitation (rés.22-174)	11 446.22\$
15268	Petite Caisse rés.22-065)	2 400.00\$
15269	Nancy Dubord (remb. Tx)	74.18\$
15270	ADMQ-Zone 4	175.00\$*
15271	ADT Canada Inc.	275.94\$*
15272	Bell Canada	167.19\$*
15273	Compo Recycle	1 845.69\$*
15274	EBI Environnement Inc.	8 523.33\$*
15275	Juteau Ruel Inc.	624.73\$*
15276	Pitneyworks	589.88\$*
15277	Rogers	175.82\$*
15278	Dominique Venne (rés.22-055)	2 375.00\$

* Total des incompressibles : 91 619.53\$

Période de questions sur les finances

7. Règlements et avis de motion

22-172

7.1 Règlement modifiant le règlement portant le numéro 175 relatif aux règles de contrôle et de suivi budgétaire [n/d R-175-7]

ATTENDU QU' Un avis de motion ainsi que le projet de règlement ont été déposés à l'assemblée publique du 08 juillet 2022 ;

ATTENDU QUE Le projet de règlement a été mis à la disposition des citoyens, lors de l'assemblée du 08 juillet;

ATTENDU QU' Aucun commentaire ou demande de modification n'a été reçu ;

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le Règlement R-175-7 modifiant le règlement portant le numéro 175 relatif aux règles de contrôle et de suivi budgétaire dans sa forme et teneur, sans modification au projet déposé le 08 juillet 2022:

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

22-173

8.1 Borne électrique- Renouvellement [n/d 708-112]

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le renouvellement de l'entente de service pour une période de 3 ans soit 2022-2025 au coût de 750\$ et autorise la directrice générale à signer tout document à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-174

8.2 Programme de supplément au loyer dans le cadre du programme AccèsLogis [n/d R-193]

ATTENDU QUE La Société et la Municipalité désirent aider les ménages à faible revenu à obtenir des logements pour lesquels leur contribution sera proportionnelle à leur revenu ;

ATTENDU QUE La Société et la Municipalité peuvent verser une subvention visant à réduire l'écart entre le loyer

reconnu pour un logement désigné et la partie du loyer assumée par le ménage occupant ce logement ;

ATTENDU QUE La Municipalité, par la résolution 13-032 datée du 1^{er} février 2013, s'était engagée à participer au Programme de Supplément au Loyer pour le projet de construction du Manoir de la Rivière Dufresne;

ATTENDU QUE La Municipalité, par une résolution datée du 6 mai 2015, a autorisé l'Office à gérer le programme de Supplément au loyer dans le cadre du programme AccèsLogis et s'est engagée à défrayer dix pour cent (10 %) du coût du supplément au loyer.

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'Office d'Habitation Matawinie à gérer en son nom le Programme de supplément au loyer dans le cadre du programme AccèsLogis et qu'elle s'engage à en défrayer 10 % des coûts;
- Que le conseil municipal autorise le versement dû pour l'année 2021 au montant de 11 446.22 \$. Dépense prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-175 **8.3** **Moisson Lanaudière : aide financière 2022 [n/d 803-130]**

ATTENDU QUE Moisson Lanaudière est la seule banque alimentaire dans la région de Lanaudière;

ATTENDU QUE L'organisme *La Petite Mission* reçoit principalement les denrées de cet organisme;

ATTENDU QUE dans Lanaudière c'est plus de 11 300 personnes sont aidées par l'organisme dont 3 000 enfants;

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte d'octroyer une subvention de 500\$ à l'organisme Moisson Lanaudière, montant prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers

22-176 **8.4** **Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités [n/d 114-100]**

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola

Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'inscription de mesdames Isabelle Parent, mairesse, Julie-Anne Cousineau et Chantale Perreault, conseillères ainsi que Chantal Soucy, directrice générale au congrès de la FQM, qui aura lieu du 22 au 24 septembre 2022;
- Que le conseil municipal autorise le paiement de l'inscription et les remboursements des dépenses inhérentes sur présentation des pièces justificatives. Le montant est prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. Sécurité publique (Rapport de Jacques Bourassa, conseiller)

22-177 9.1 Véhicule tout terrain – acquisition [n/d 402-111-36]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'acquisition d'un véhicule tout terrain CAN-AM modèle Max XT 100 2022 au coût de 28 511.22 \$ auprès du groupe Contant selon le contrat déposé.
- Le paiement dû, l'acquisition se fera à même le surplus accumulé non affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-178 9.2 Remorque– acquisition [n/d 402-111-37]

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'acquisition d'une remorque Idéal Cargo 2022 au coût de 23 544.66 \$ auprès de Attaches et Remorques Labelle inc. selon la soumission 83228 déposée.
- Le paiement dû, l'acquisition se fera à même le surplus accumulé non affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-179 9.3 Service incendie – appareil de désincarcération [n/d 402-102]

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'acquisition d'un appareil de désincarcération tel que l'estimation

présenté de la compagnie MES Code 4, au coût de 20 845 00 \$ plus taxes.

La somme nécessaire pour l'acquisition sera prise au fonds de roulement et sera remboursée sur une période de 5 ans.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. **Travaux publics**
(Rapport de André Lafrenière, conseiller)

22-180 10.1 **Rétrocaveuse – réparations [n/d 402-111-27]**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci entérine la décision de la directrice générale des réparations effectuées sur la rétrocaveuse qui consistait principalement au changement de la pompe hydraulique.
- Autorisé également le paiement des réparations au coût total de 9 681.74 \$ taxes incluses.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions des travaux publics

11. **Environnement et Hygiène du milieu**
(Rapport de Chantale Perreault, conseillère)

22-181 11.1 **Journée environnement [n/d 803-204]**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la tenue de la journée environnement du 13 Août 2022 au garage municipal, de 9h à 15h, et octroi un budget de 1 300\$ pour l'évènement.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. **Éducation, Famille, Aînés et loisirs**
(Rapport de Julie-Anne Cousineau, conseillère)

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. **Aménagement, urbanisme**
(Rapport de Bertrand Taillefer, conseiller)

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion touristique et développement
(Rapport de Jacques Bourassa, conseiller)

22-182

14.1 Fondation mécicale des Laurentides et des pays d'en haut -Bougeons pour la santé [n/d 114-300]

Attendu qu'il s'agit d'un nouvel évènement pour la santé à Saint-Donat ;

Attendu que l'évènement a principalement deux objectifs soit :

- De faire bouger les résidents et les villégiateurs de Saint-Donat et de Notre-Dame-de-la-Merci pour favoriser de saines habitudes de vie ;
- Amasser des fonds pour les soins de santé à Saint-Donat avec comme objectif de récolter 20 000\$;

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise d'être partenaire argent au coût de 1000\$ pour cette activité qui se déroulera du 10 septembre au 1^{er} octobre 2022.
- La dépense sera prise à même le surplus accumulé non affecté.

Adopté unanimement par les conseillers

Période de questions sur la promotion touristique et développement

15. Art et Culture
(Rapport de Lucie Vignola, conseillère)

Période de questions sur les arts et la culture

Période de questions d'ordre générale

22-183

16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : 22-171, 22-173, 22-174, 22-175, 22-176, 22-177, 22-178, 22-179, 22-180, 22-181, 22-182

Chantal Soucy, Directrice générale

20 personnes

Fin de la session à 8h42

Chantale Perreault, Mairesse-suppléante

Chantal Soucy, Directrice générale